

COMITE NATIONAL D'ETHIQUE - REUNION DU 26 AVRIL 2013

Relevé de décisions

- **Participants :**

Sandra Laugier, Patrick Viveret, Franck Burbage, Céline Poret

Excusés : Véronique Dubarry, Olivier Abel, Dominique Normand

Pascal Durand a participé en fin de réunion

- **Discussion ouverte sur le CNE**

La réunion a démarré par une discussion ouverte sur le CNE, son positionnement et son mode d'action.

L'idée de départ était que le CNE soit également une interface entre l'interne et l'externe pour aussi amener, dans l'espace public les questionnements.

Après quelques mois, quelques constats s'imposent :

- Le CNE n'a pas fait d'autosaisine alors qu'il y a eu bien des sujets sur lesquels il aurait été susceptible de travailler. Il semblerait important de mettre en avant le fait que le CNE est réellement spécifique dans la mesure où un tel comité n'existe qu'au sein d'EELV.
- Les membres du CNE pensaient que des choses viendraient du mouvement mais ce qui est remonté relève principalement de la dénonciation de comportements.

Il est incontestable que des faits dénotent une certaine dégradation morale d'EELV. Le CNE pourrait donc s'en saisir et créer des espaces de discussion éthiques. Les effets de la normalisation entraînent une dégradation de l'image d'EELV mais aussi de sa qualité démocratique. On pourrait envisager faire une auto-saisine et créer un espace de discussion éthique.

Cependant, il faut faire attention avec les objets précis (entendu, les faits qui sont directement liés à des personnes). Il faut que le CNE veille à ne pas être instrumentalisé pour régler des comptes entre personnes.

- **Recensement des problèmes**

Suite à cette discussion, il semblerait nécessaire d'approfondir un certain nombre de problématiques, sur lesquels un / des espaces de discussion éthiques pourraient être créés. Les points ont été ainsi hiérarchisés :

- 1- La question de la violence symbolique (déjà agressé lors du premier avis mais qui semble constituer un réel problème au sein d'EELV)
- 2- Le cumul des mandats et des fonctions. Derrière cela, on retrouve des problématiques de qualité démocratique mais aussi d'égalité de genre, par exemple. Cette question couvre également celle de la nomination des personnes dans les organismes associés.

- 3- La morale publique / la responsabilité individuelle (voir problème soulevé par Françoise Duthu)
- 4- Risque d'inféodation (« achat » des voix, rapport avec des acteurs économiques, ...)

- **2^{ème} saisine**

La personne à l'origine de la deuxième saisine a été contactée par téléphone pour avoir des renseignements plus précis quant à sa demande. Elle nous enverra prochainement un mail un peu plus détaillé en précisant la raison pour laquelle elle a porté ces éléments à notre connaissance.

- **Décisions**

En termes de posture du CNE :

Le CNE passe à une posture plus active. Il passe donc dans une logique autosaisine car les problèmes. Ceci se justifie d'autant plus que les problèmes posés dans le premier avis se sont révélés être des points clefs au sein du mouvement / parti.

Le CNE propose donc de recommander au moins deux temps de travail (l'un étant pendant les journées d'été). Ces temps de travail aborderaient les thèmes mentionnés ci-dessus car ce sont des sujets sur lesquels il y a une incohérence avec les principes affirmés ou besoin d'un discernement éthique.

Le CNE ne se positionne pas comme un organisateur ni animateur des espaces de travail. Il émet des recommandations. Les membres du CNE seront présents dans ces espaces de discussion.

Publication d'un texte qui reprend des éléments de constats et informe de la « nouvelle » posture du CNE :

Un texte doit être rédigé pour poser tous ces éléments et pouvoir les communiquer à l'extérieur.

Dates :

Prochaine réunion 27 mai après-midi, à 15h .

Il est proposé d'avoir des réunions plus régulières.

- **Discussion avec Pascal Durand**

Dans la mesure où le CNE ne se positionne pas en organisateur, le CNE demande un contact au sein d'EELV.